

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12/11/2007
Publication : 16/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP

Séance du

4e/128-07
- 9 NOV. 2007

ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE, INFANTILE ET PROMOTION DE LA SANTE

La Commission Permanente du Conseil Général,

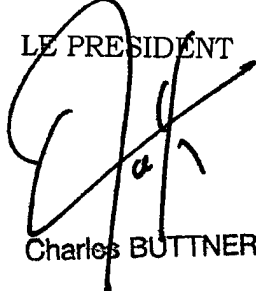
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5*/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde au titre de l'année 2007 :
 - une subvention de 700 € à l'Association « La Couleur des Mots » pour son action de prévention bucco dentaire
 - une subvention de 200 € à l'Association « Accompagnement Médico-Psycho-Social Alsace » pour l'accueil d'un médecin afghan
- ❖ Autorise le Président à signer les conventions de partenariat jointes au rapport,

- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue au budget primitif 2007 :

- Fonction 42, Chapitre 65, Nature 6574, Enveloppe 61483

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions